

FORMULAIRE D'EXCLUSION

For this form in English, please visit www.trufflesettlement.ca or call 1-866-477-4990

Les Membres du groupe sont liés par les modalités de l'Entente de règlement à moins de s'exclure de l'action collective.

Si vous vous excluez, vous n'aurez pas le droit de soumettre une réclamation ni de recevoir une quelconque compensation en vertu de l'Entente de règlement. Si vous vous excluez, sachez que des délais strictement appliqués vous imposent d'intenter une action en justice formelle pour faire valoir votre propre réclamation. En vous excluant, vous assumez l'entière responsabilité de prendre toutes les mesures légales nécessaires pour protéger votre réclamation.

Si vous souhaitez vous exclure, vous devez, au plus tard le **5 septembre 2026**, remplir et soumettre le présent Formulaire d'exclusion par courrier à l'adresse suivante :

Règlement Truffettes de France
5-112, rue Elizabeth
Toronto (Ontario), M5G 1P5

Les résidents du Québec doivent EN OUTRE aviser le Greffe de la Cour supérieure du Québec :

Greffier de la Cour supérieure du Québec
Palais de justice de Montréal
1, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B6
N° de dossier : 500-06-001373-253

IMPORTANT – IL NE S'AGIT PAS D'UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION NI D'UN FORMULAIRE DE RÉCLAMATION. SOUMETTRE CE FORMULAIRE SIGNIFIE QUE VOUS NE RECEVREZ AUCUN ARGENT NI AVANTAGE DU RÈGLEMENT. NE PAS UTILISER CE FORMULAIRE SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN PAIEMENT DU RÈGLEMENT.

Nom : _____

Adresse : _____

Date : _____ Signature _____